



Taxe fonciere rappel annee 2001 a 2005

Par **Eric28190**, le **29/05/2009** à **23:00**

Bonjour,

voila notre problème.

La trésorerie nous réclame ce jour, le règlement des taxes foncières de 2001 à 2005.

En résumé voici ce qu'il se passe.

en 1992, une sarl a construit des batiments sur le terrain de notre sci.

depuis donc cette date, la sarl recevait de la part des impots une taxe foncière à son nom.

En 2005 la sarl a déposé le bilan (liquidation) et les impots ont déposés leurs créances.

Or ce jour, nous recevons en recommandée avec A.R. une lettre de rappel des taxes foncières de 2001 à 2005 au nom de la sci.

Les batiments construits par la sarl reviennent à la sci et cela depuis 2006.

Depuis l'année 2006, nous recevons la taxe foncière (mais au nom de la sarl car il n'ont pas voulu changer le destinataire et mettre sci (bail à construction)).

Que dois-t-on faire sachant que la taxe foncière appartenait à la sarl liquidée et sur l'avis ne figure en aucun cas, le nom de la sci.

n'y a-t-il pas déjà prescription?

que dois-t-on faire?

avec nos remerciements

cordialement